

EN 5 ANS, 1 AGENT SUR 4  
CONNAÎTRA UN ARRÊT DE TRAVAIL  
CRÉANT UNE PERTE DE 50% DE SON TRAITEMENT

COMMENT ADHÉRER AUX GARANTIES FACULTATIVES ?



Rendez-vous sur votre **ESPACE PERSONNEL**  
Vous recevrez prochainement **vos codes d'accès**.



Retournez votre bulletin d'adhésion **PAR COURRIER** :  
TERRITORIA mutuelle 54 rue de Gabel - CS 76016 79185 CHAURAY

## CONTACTEZ-NOUS

Nos conseillers en protection sociale sont à votre écoute et vous accompagnent dans le choix de vos garanties complémentaires

**05.49.33.76.51**  
**demain@territoria-mutuelle.fr**



# VOTRE SALAIRE EST COUVERT À 95%

Bénéficiez d'une protection sociale sans démarche de votre part!

## 1 VOS GARANTIES

Vous êtes protégés pour :

### MAINTIEN DE SALAIRE

En cas de maladie ou d'accident de la vie privée, nous vous versons des indemnités journalières jusqu'à 95% de votre traitement de base net, de votre NBI nette et de votre régime indemnitaire net.

### INVALIDITÉ

Si vous devenez invalide et que vous êtes inapte à exercer une quelconque activité, TERRITORIA MUTUELLE complète, jusqu'à l'âge légale de votre retraite, votre pension d'invalidité par une rente jusqu'à 95% de votre traitement de base net, de votre NBI nette et de votre régime indemnitaire net.

#### VOTRE COTISATION

1.50 %  
TIB+ NBIB + RIB



50%\*  
minimum de votre  
cotisation  
pris en charge !

Découvrez toutes nos couvertures complémentaires.

### RENFORT RI

En cas de maladie ou d'accident de la vie privée, nous complétons votre régime indemnitaire à hauteur de 95% en période de plein traitement en cas de congés de longue maladie, longue durée et grave maladie.

### PERTE DE RETRAITE (UNIQUEMENT POUR LES AGENTS CNRACL)

Versement d'un capital forfaitaire de 20000€ en relais de la garantie "invalidité" et qui compense la perte de retraite due à la cessation anticipée de l'activité par la suite d'invalidité permanente.

### DÉCÈS TOUTES CAUSES & PTIA (PERTE TOTALE ET IRRÉVERSIBLE D'AUTONOMIE)

Versement d'un capital représentant 50% d'une année de salaire brut annuel aux bénéficiaires que vous aurez désignés.

0.18 %  
TIB + NBIB + RIB

0.63 %  
TIB + NBIB + RIB

0.22 %  
TIB + NBIB + RIB

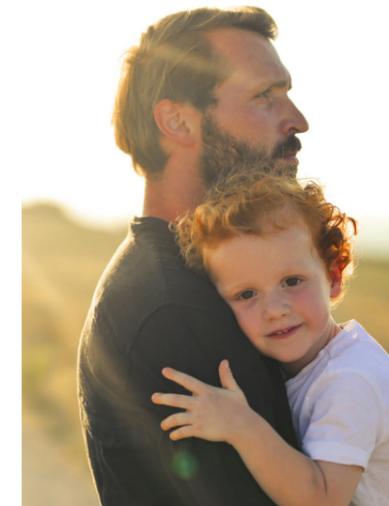
## 2

## EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

### HECTOR, ADJOINT ADMINISTRATIF

Il perçoit un salaire net de 1 786 € soit un traitement brut : 2 125 € et a souscrit la garantie incapacité à hauteur de 95%. Suite à une mauvaise chute, Hector est en arrêt de travail pendant 8 mois. Dès le 91<sup>ème</sup> jour d'arrêt de travail, Hector perd 50 % de son salaire, soit 893 € par mois.

Grâce à la garantie maintien de salaire, Hector conserve 95 % de son traitement et de ses primes. TERRITORIA mutuelle lui verse ainsi 803.70 €.



## 3

## COMMENT ÇA MARCHE ?

### GARANTIE INCAPACITÉ, TERRITORIA MUTUELLE INTERVIENT :

Auprès des adhérents se trouvant momentanément dans l'incapacité complète d'exercer une quelconque activité professionnelle à la suite d'une maladie ou d'un accident médicalement constatés.

Et lorsqu'ils perçoivent, des prestations :

- soit de leur employeur en application du statut de la fonction publique territoriale,
- soit de la Sécurité Sociale,
- et après accord du médecin conseil de la mutuelle.

TERRITORIA MUTUELLE complète la rémunération à hauteur de 45% par le versement d'indemnités journalières complémentaires.

